CONFÉRENCES DROIT DES AFFAIRES ET RENDEZ-VOUS D'ACTUALITÉ

Droit des sociétés : analyser la jurisprudence, ajuster et sécuriser ses pratiques

La vie sociale produit des actes répétitifs dont la régularité est rarement réinterrogée : convocations procès-verbaux délégations approbations de comptes. Une décision de justice suffit pourtant à fragiliser une pratique installée et à rouvrir la question de la validité d'une délibération ou de la responsabilité du dirigeant. Cette revue de quatre heures sélectionne les décisions dont les effets se voient dans les dossiers courants. Chaque enseignement est traduit en réflexe de pratique pour le secrétariat juridique la rédaction des statuts et la conduite des assemblées.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
0,57 jour — 4 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 720 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Juristes en droit des sociétés secrétaires généraux responsables du secrétariat juridique experts-comptables et dirigeants de sociétés.

PRÉREQUIS
Maîtriser le fonctionnement des organes sociaux et la pratique courante des assemblées.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Sélectionner les décisions ayant un effet direct sur la pratique courante
- Vérifier la régularité des convocations et des délibérations
- Évaluer les risques pesant sur la responsabilité des dirigeants
- Actualiser les clauses statutaires et les pactes d'associés
- Corriger les procédures internes de secrétariat juridique

03 Programme détaillé

M1 Gouvernance et pouvoirs des dirigeants

- Vérifier qui engage la société et jusqu'où
- Étendue des pouvoirs et opposabilité des limitations statutaires
- Délégations de pouvoirs et chaîne de signature
- Cumul de fonctions et conventions réglementées
- Mise en cause de la responsabilité du dirigeant
- Cas pratique : Examen d'une délégation de signature contestée et recherche des conséquences pour la société.

M2 Assemblées et vie des titres

- Sécuriser les actes qui se répètent
- Convocation information des associés et sanctions de l'irrégularité
- Tenue des assemblées et rédaction des procès-verbaux
- Clauses d'agrément et cessions de titres
- Abus de majorité et abus de minorité
- Atelier : Relecture croisée de procès-verbaux apportés par les participants pour repérer les irrégularités.

M3 Associés pactes et conflits

- Anticiper la sortie avant l'affrontement
- Articulation entre statuts et pacte d'associés
- Clauses de sortie et mécanismes d'évaluation
- Expertise en cas de désaccord sur le prix
- Issues procédurales des blocages entre associés
- Mise en situation : Simulation d'un blocage entre deux associés à parts égales et recherche des voies de sortie.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF

Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 720 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr